

Michel PASTOUREAU

L'Étoffe du diable

PASTOUREAU Michel, *L'Étoffe du diable. Une histoire des rayures et des tissus rayés*. Paris. Seuil. 1991. 183 pages.

Fidèle à sa méthode, Pastoureaux se limite au domaine occidental pour décrire l'évolution de la perception des rayures dans la société, en trois chapitres précédés d'une préface qui mettent au centre de son étude trois périodes.

Il part de la Bible et de l'interdit du mélange : « 'Tu ne porteras pas sur toi un vêtement fait de deux matières textiles différentes', c'est-à-dire tissé de laine (animale) et de lin (végétal) » (p. 12) et soutient que les autorités religieuses médiévales ont insisté sur le décor et la couleur, alors que la Bible ne parlait que de tissu et de fibre, et ont fait des habits rayés la marque du diable, à partir du XIII^e siècle. Lorsque les frères de Notre-Dame du Carmel, de retour des Croisades dans le sillage de Saint Louis (1254), prirent pour habit un manteau rayé, cela provoqua un scandale et ils furent appelés « les frères barrés », jusqu'à ce qu'ils adoptent en 1287 une chape toute blanche, le pape Boniface VIII publiant quelques années plus tard une bulle interdisant les rayures aux religieux. La rayure « fait écart » et des décrets contre les vêtements bichromes sont publiés. Ils sont réservés aux serfs, aux bâtards et aux condamnés ; c'est l'attribut du traître au même titre que la chevelure rousse. Ce rejet s'estompe progressivement et à partir du XVI^e siècle, la rayure passe du diabolique au domestique – le gilet rayé de Nestor, maître d'hôtel du capitaine Haddock dans *Tintin*. Les rayures verticales deviennent une marque aristocratique. On les retrouve en Espagne et elles sont de toutes les « turqueries » à la mode. Buffon fait du zèbre « le quadrupède le plus élégamment vêtu » (1764). Le XVIII^e siècle voit apparaître « la rayure révolutionnaire » avec la cocarde tricolore et le bonnet de la liberté, sans compter la redingote de Robespierre. Le Consulat et l'Empire lancent la grande vogue des rayures « retour d'Égypte » qui triomphent dans l'ameublement. Elles n'en restent pas moins toujours utilisées comme signe infamant, et en 1760, les forçats américains portent un vêtement rayé – l'habit des Dalton dans *Lucky Luke*, celui des bagnards et des galériens. Cependant, la dédiablement se poursuit jusqu'au temps présent avec « la rayure bord de mer » sur la côte normande, très présente dans les toiles d'Eugène Boudin, ou « la rayure sportive ». Quant aux « rayures routières », loin d'être infamantes, elles attirent l'attention pour mieux protéger.

Pastoureaux, en faisant l'histoire de ce motif, montre bien que l'évolution de la perception des rayures est allée, sans cesse depuis le Moyen Âge, vers une sorte de neutralité, le caractère péjoratif du rayé étant peu à peu gommé.

Citation

« Toute rayure est un rythme, une musique même, et, comme toute musique, elle peut, au-delà de l'harmonie et du plaisir, déboucher sur le vacarme, la déflagration, la folie. (...) »

La rayure est fondamentalement une *musica*, au plein sens que le latin médiéval donne à ce terme extrêmement riche (...) la rayure est à la fois sonorités, séquences, mouvements, rythmes, harmonies, proportions. Comme elle, elle est mode, fluide, durée, émotion, joie. Toutes deux partagent un vocabulaire commun : échelle, gamme, ton, degré, ligne, gradation, écart, intervalle, etc. Toutes deux, surtout, ont un lien avec la notion d'*ordre*, qu'il soit classement ou commandement. La musique institue un ordre entre l'homme et le temps. La rayure institue un ordre entre l'homme et l'espace. Espace géométrique et espace social. » p. 139-142